

AVIS DE COURSE
Etang de Berre
Nautic Club Miramas et ANOI
04 et 05 mai 2024
OPEN SKIFF Grade 5 A

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.3 les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE

Pas de publicité.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux de la classe **Open Skiff**,

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en cliquant sur le lien suivant :

<https://anoi.assoconnect.com/collect/description/415032-g-regate-selective-de-ligue-04-et-05-mai-2024>

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition »
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée du questionnaire médical auquel ils auront répondu non à toutes les questions
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 20 €

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

04/05/2024 de 9h00 à 12h

5.2 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
04/05/2024	Breefing coureur 13H	Courses à suivre
05/05/2024	Premier signal d'attention à 11H	Open Skiffs, Open Skiffs

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- affichées selon la Prescription Fédérale



PARTENAIRE
OFFICIEL



LES PARCOURS
MARINE
NATIONALE
PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

- 7.1 Les parcours seront de type construit (Trapèze, triangle, banane, ...) et définis dans les instructions de course
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.
- 8. SYSTEME DE PENALITE**
La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 9. CLASSEMENT**
- 9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.
- 9.2 (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
(b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
- 9.3 Le système de classement est le suivant : Système de Points a Minima
- 10. COMMUNICATION RADIO [DP]**
Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.
- 11. PRIX**
Des prix seront distribués comme suit : Trois premiers de chaque groupe et première féminine
- 12. DECISION DE COURIR**
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).
- 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter l'Association Nautique Omnisports Istréenne :
0611995981
anoi.istriium@orange.fr

ANNEXE ZONE DE COURSE

